

RAPPORT  **DÉVELOPPEMENT**
DURABLE 

20
23



RAPPORT 20 DÉVELOPPEMENT 23 DURABLE

Eléments de contexte	4
Le Plan Climat Air Énergie Territorial 2019-2024.....	4-5
Quelques chiffres clés.....	6-7
La démarche de développement durable dans la collectivité.....	8
Faits marquants 2023	9
Accompagner la transition énergétique.....	10-11
Aménager durablement le territoire.....	12-13
Habiter durablement.....	14-15
Développer les mobilités alternatives.....	16-17
Soutenir une économie de transition.....	18-19
Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous.....	20-21
Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation.....	22-23
Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.....	24-25
Respecter la place de la nature.....	26-27
Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale.....	28-31
Une collectivité exemplaire.....	32-35

Quelle est la finalité de ce rapport ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, **rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel** sur la situation en matière de **développement durable** pour toutes les collectivités locales et **intercommunalités de plus de 50 000 habitants**.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élus préalablement au débat sur les **orientations budgétaires**. Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

Il illustre, à travers quelques actions significatives, **l'engagement de la collectivité en matière de développement durable**. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le **fruit d'un travail collectif et participatif**.

Édito

Plan Vélo ambitieux, lancement d'une grande stratégie pour l'Economie Sociales et Solidaire (ESS), un Projet Alimentaire qui se concrétise, un travail profond sur l'eau et les déchets qui se poursuit, la signature du Plan Santé, voilà quelques-uns des grands projets qui illustrent l'année 2023 de notre communauté d'agglomération et que vous retrouvez dans ce rapport Développement Durable aux côtés de nombreux autres projets... Transversalité est donc le maître mot pour qualifier l'action du Sicoval en matière de développement durable. Il existe un chemin pour développer notre territoire de façon vertueuse en matière environnementale, en créant de l'emploi et de la richesse afin de maintenir nos équipements publics et financer nos services, tout en imaginant une décroissance de l'impact écologique individuel, sur une terre d'accueil, sans gaspiller d'espace.



Ce chemin nous le construisons autour de cinq grandes transitions :

- démographique, en affirmant les enjeux péri-urbains de notre territoire : préserver un développement équilibré entre habitat, activités économiques et transports, promouvoir la modération dans la consommation de l'espace ;
- sociétale, en développant l'autonomie du plus grand nombre à travers les politiques sociales ;
- écologique, en accélérant notre action en matière environnementale et énergétique, en soutenant une économie de transition et en préservant la biodiversité et la qualité de vie du territoire ;
- économique, en maintenant les équilibres ;
- numérique, responsable et sobre, en accompagnant la population et le tissu économique local dans ses nouveaux usages.

Notre projet de Territoire s'inscrit et répond pleinement aux grandes finalités et enjeux du Développement Durable.

Jacques Oberti, Président du Sicoval

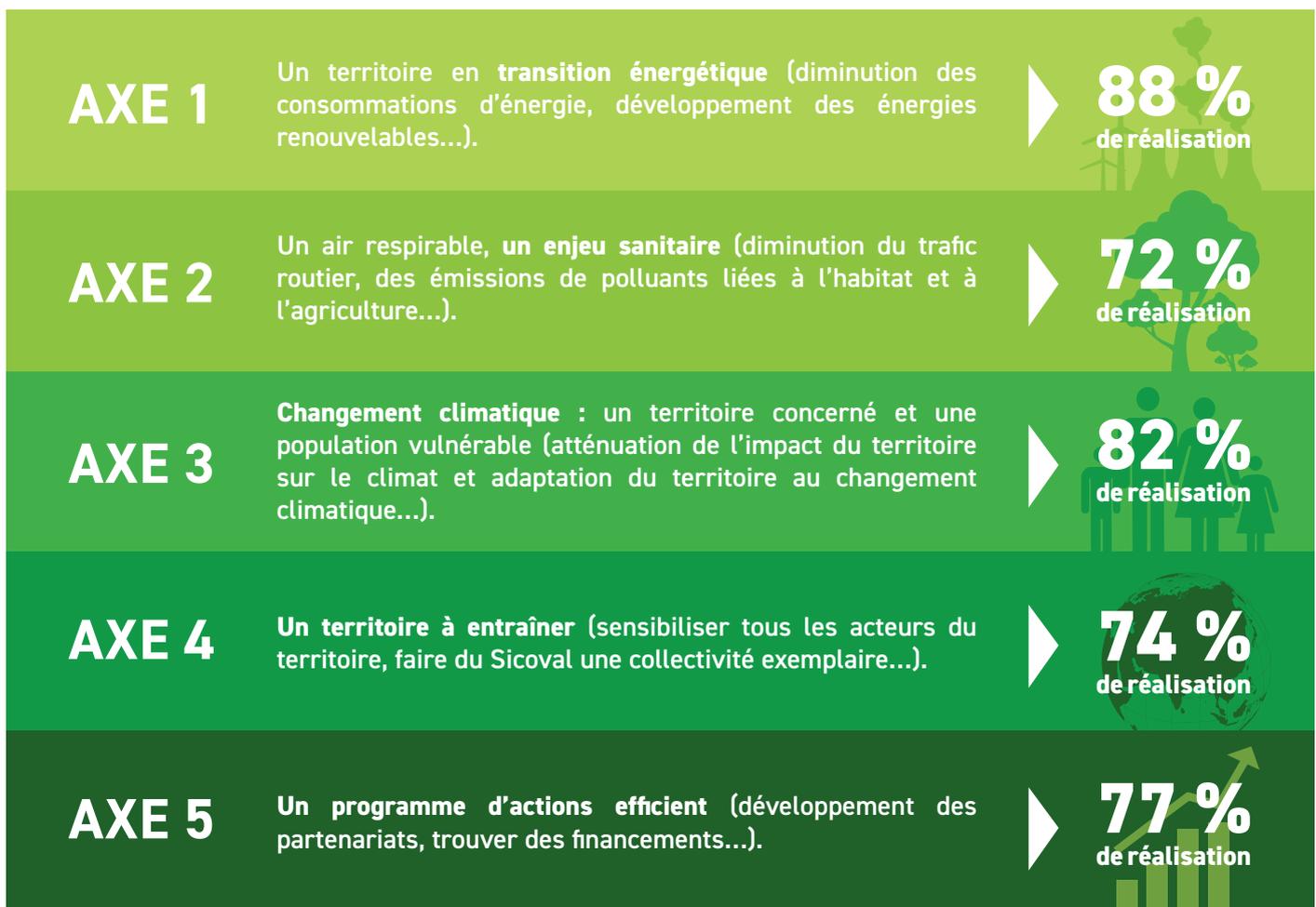


Le Plan Climat Air Énergie

Le Plan Climat Air Énergie Territorial s'inscrit dans la continuité du 1^{er} plan climat adopté en 2012.

Il intègre également une nouvelle dimension : **la prévention et la réduction des polluants atmosphériques.**

Chaque année son programme d'action fait l'objet d'un suivi avec estimation du niveau d'avancement action par action, estimé en pourcentage. En 2022, l'ensemble des services a été rencontré afin de réaliser l'évaluation à mi-parcours. À noter que l'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire ainsi que l'année 2021 dans une moindre mesure.



NIVEAU D'AVANCEMENT GLOBAL

L'avancement moyen du programme d'actions était estimé à **80 %** fin 2022.

En détails, on observe que :

- > **22 %** des actions sont déjà **finalisées**, en fonctionnement (12 actions)
- > **59 %** sont **en passe** de l'être (32 actions)
- > **15 %** sont **en cours** de mise en œuvre (8 actions)
- > **Moins de 4 %** sont en phase de **lancement** (1 action) ou **non débutées** (1 action)

Territorial 2019-2024

DES OBJECTIFS AMBITIEUX À L'HORIZON 2050 !

Ces objectifs s'inscrivent dans ceux portés par la Région Occitanie qui ambitionne de devenir la 1^{re} Région à énergie positive d'Europe.

Les objectifs du Sicoval à l'horizon 2050		Les objectifs nationaux
Maîtrise de la consommation d'énergie finale	-50 % de consommation énergétique par rapport à 2013	-20 % de la consommation d'énergie par rapport à 2012
Émissions de GES	-60 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2013	-40 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage	+ 200 % d'ENR soit un triplement de la part locale des énergies renouvelables consommées sur le territoire par rapport à 2012	+32 % de production d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique finale

UN DOCUMENT INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

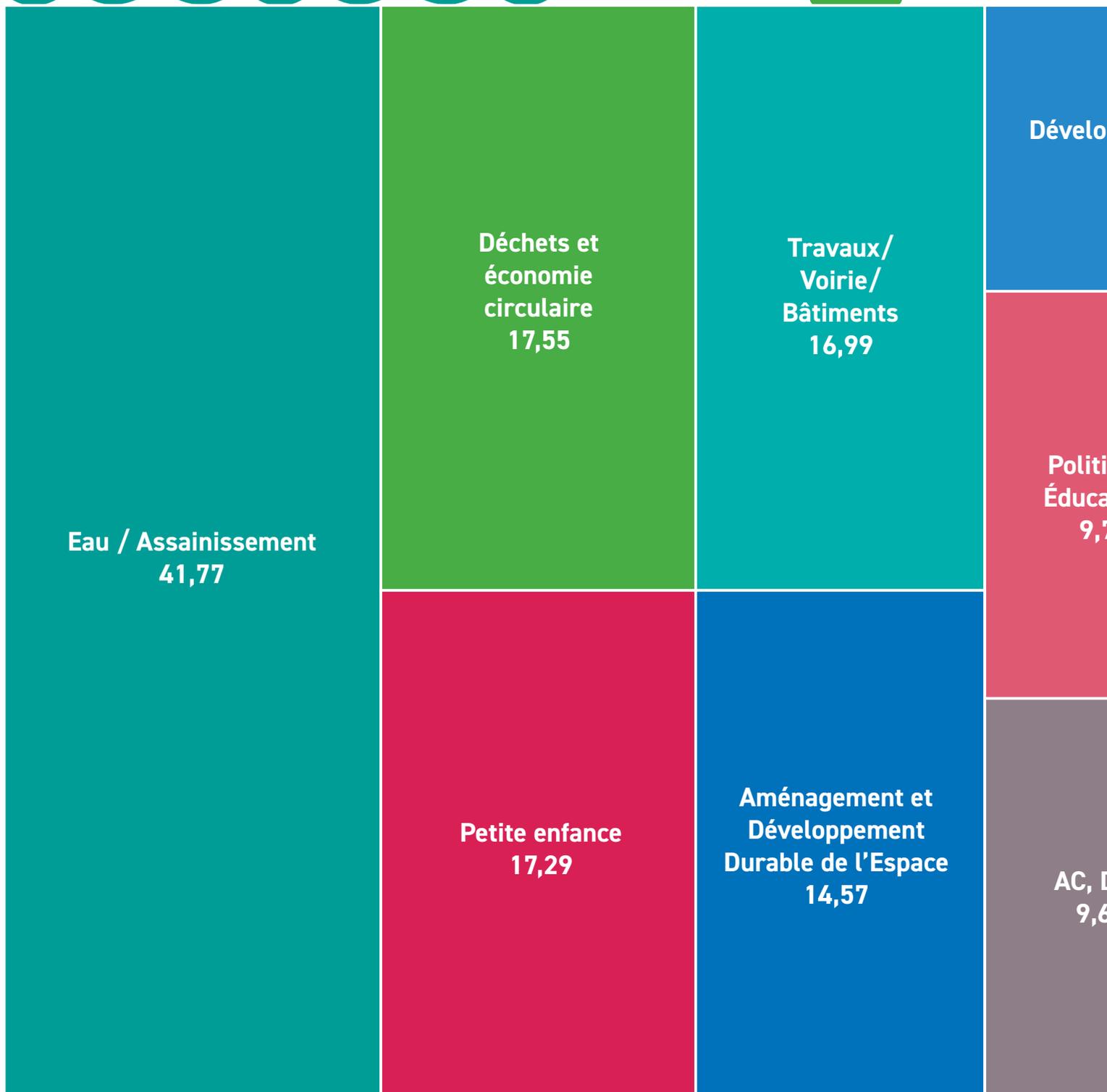
Cet agenda, connu sous l'appellation Objectifs de Développement Durable ou ODD, est constitué de 17 objectifs. Les ODD permettent de comprendre de manière précise chaque enjeu spécifique. Ils mettent en évidence l'interdépendance de chacun des défis que nous devons relever pour rester au plus près du scénario +2°C défini par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

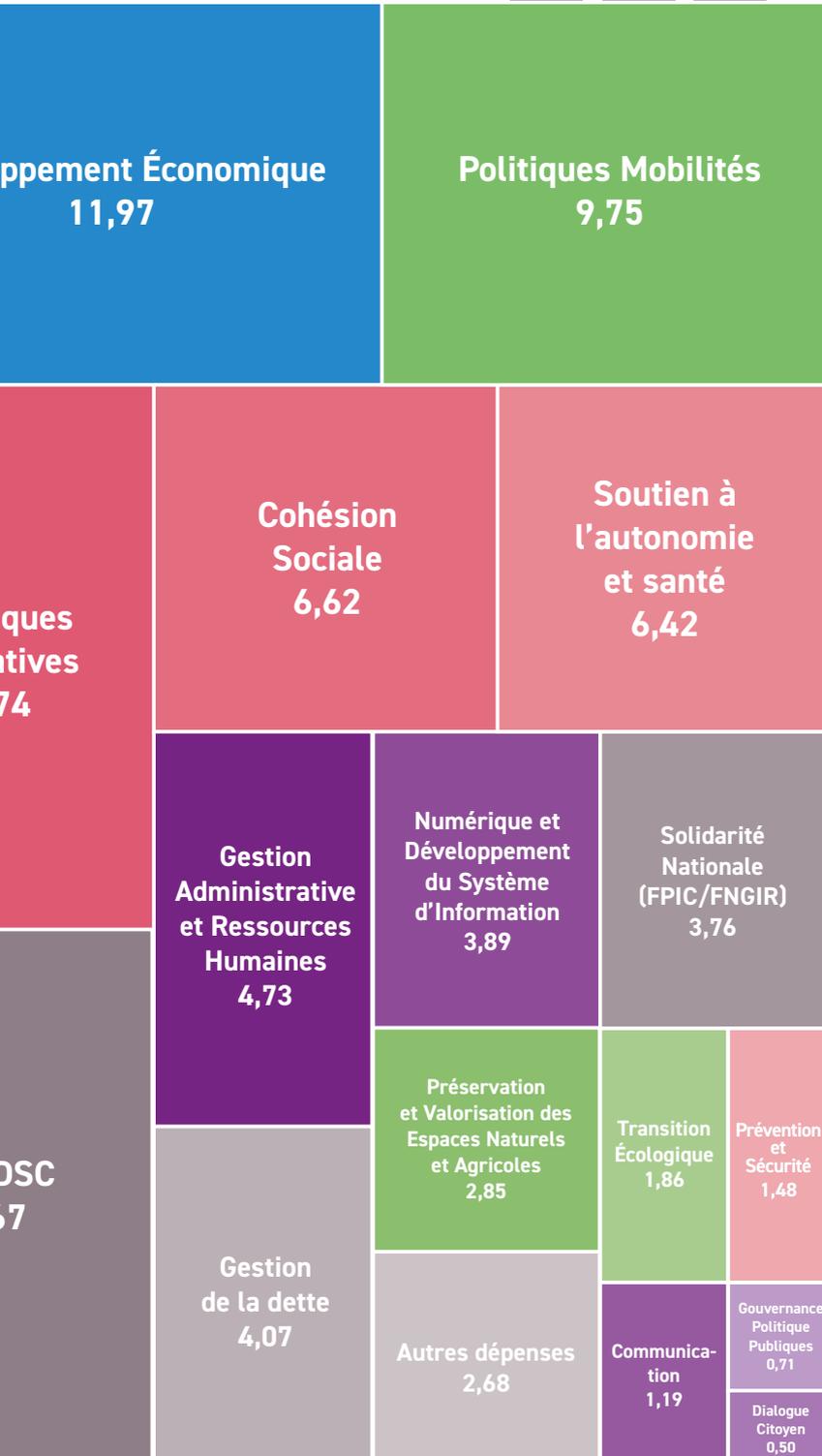
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Quelques chiffres clés

Total dépenses 2023 par politiques publiques
(En M€, au réel, fonctionnement et investissement cumulés)





Patrimoine et services urbains

- Eau-Assainissement
- Travaux

Développement Territorial

- Aménagement et Développement Durable de l'Espace
- Développement Economique

Politiques sociales

- Petite Enfance
- Politique Educative
- Cohésion Sociale
- Soutien à L'autonomie
- Prévention et Sécurité

Politiques environnementales

- Déchets
- Transport et Déplacements
- Préservation et Valorisation des Espaces Naturels et Agricoles
- Transition Ecologique

Pilotage et ressources

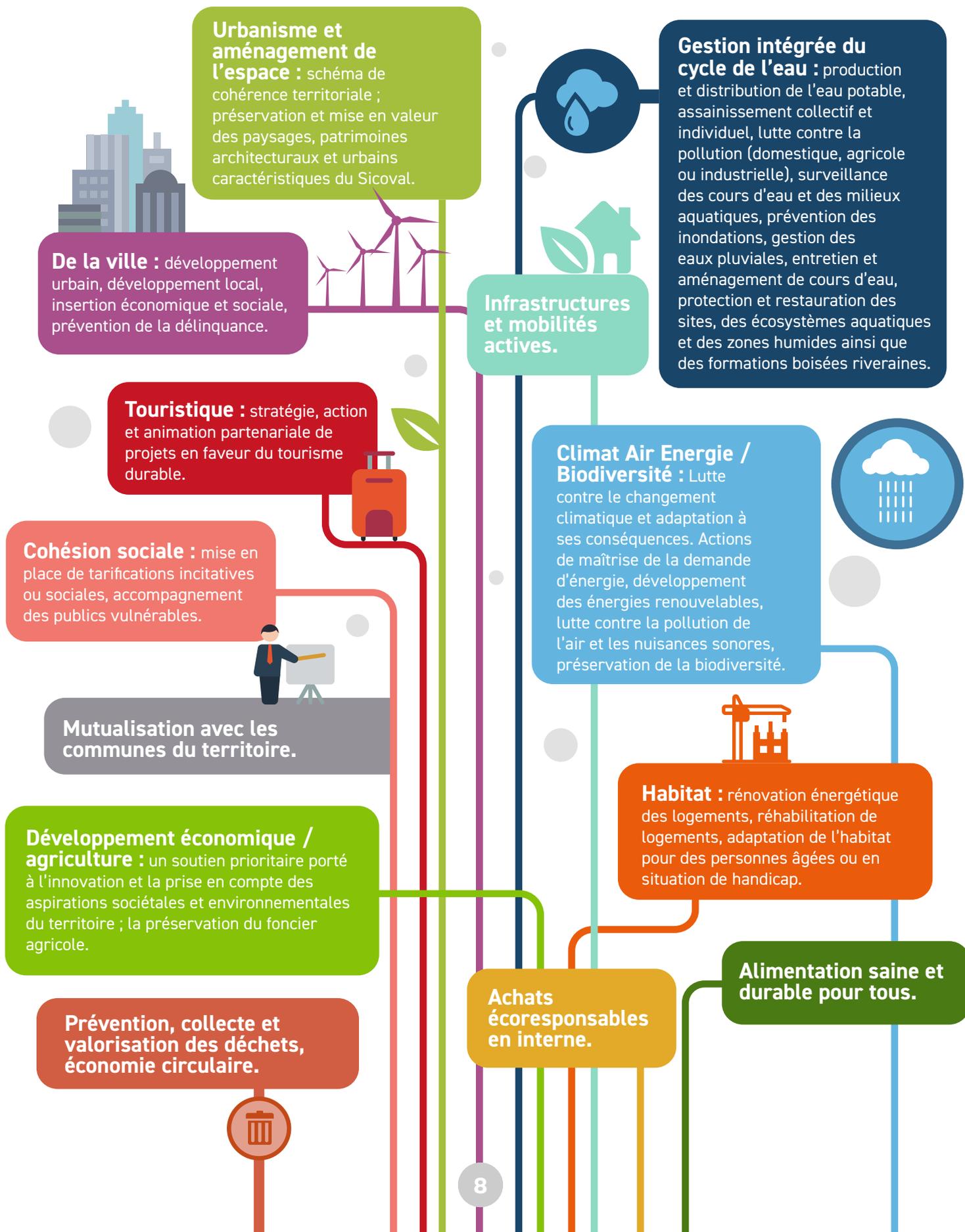
- Gestion Administrative et Ressources Humaines
- Numérique et Développement du Système d'Information
- Communication
- Dialogue Citoyen
- Gouvernance des Politiques Publiques

Finances

- AC, DSC
- Solidarité Nationale (FPIC/FNGIR)
- Gestion de la dette
- Autres dépenses

La démarche de développement durable dans la collectivité

La Communauté d'Agglomération contribue au développement durable à travers ses politiques...



FAITS MARQUANT 2023



Accompagner la transition énergétique

Contexte et objectifs

Le Sicoval s'engage dans la réduction de la consommation d'énergie (sobriété et performance), l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (EnR) et l'innovation énergétique. L'habitat et le secteur tertiaire en sont les cibles prioritaires. Le Sicoval répond aux enjeux de massification des rénovations énergétiques performantes, d'appui au déploiement des énergies renouvelables (bois énergie, solaire (photovoltaïque et thermique), aérothermie et géothermie « basse énergie »), d'accompagnement de la gestion intelligente des réseaux énergétiques et de développement des réseaux de calories (chaud et froid) à base d'énergies renouvelables sur le territoire.



Le verdissement du parc de véhicules

Dominique Lagarde, Vice-Président en charge des travaux, de la voirie et du patrimoine bâti

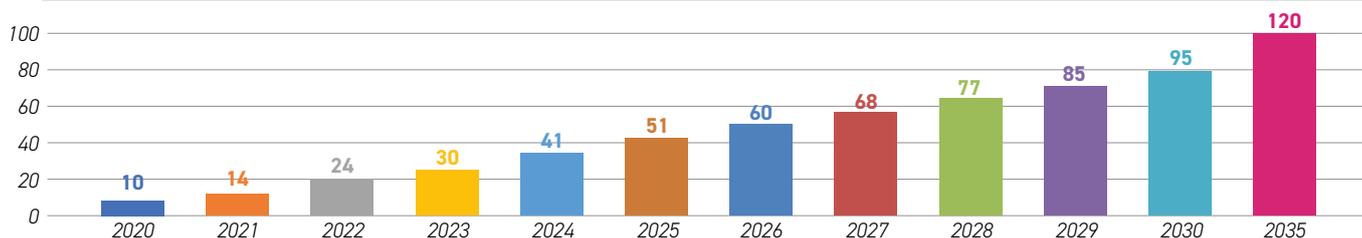
Comment le Sicoval peut-il réduire l'empreinte environnementale de ses véhicules ?

Le Sicoval a engagé depuis plusieurs années une politique de réduction et de verdissement de son parc automobile, quel que soit le type de véhicules, pour parvenir à une meilleure performance carbone. Celle-ci se traduit notamment par un important effort de rationalisation de l'utilisation de véhicules par les agents de l'Agglo qui a commencé à porter ses fruits. Partant du constat que certains véhicules étaient peu utilisés, nous avons amélioré la gestion de leur disponibilité en fonction des besoins des agents. Entre 2020 et 2024, cela nous a permis de réduire de 15 % le volume du parc automobile, qui est passé de 153 à 130 véhicules. Dans le même temps, nous investissons dans l'acquisition de véhicules plus propres, en priorité électriques, mais aussi fonctionnant au GNV, afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ils représentent aujourd'hui un tiers du parc total.

Cet effort se poursuivra-t-il dans les prochaines années ?

Nous maintenons nos efforts avec l'ambition de parvenir à 90 % de véhicules « verts » dans la flotte du Sicoval en 2035. Cela signifie qu'il faudra en renouveler entre 5 et 8 % chaque année, ce qui représente un engagement financier significatif de l'Agglo. Car nous devons en parallèle faire évoluer nos services. L'entretien des véhicules électriques demande des compétences particulières, pour lesquelles le personnel du garage a obtenu des habilitations, et nécessite d'acheter du matériel spécifique. Une réflexion est en cours également sur le renforcement du maillage territorial en bornes électriques, ainsi que sur l'augmentation de la puissance des bornes afin de réduire le temps nécessaire à la recharge. Enfin, le garage du Sicoval est mutualisé pour 21 communes qui délèguent l'entretien de leurs véhicules, ce qui leur permet de bénéficier de la montée en compétence de l'Agglo sur ce volet électrique. ”

Évolution du nombre de véhicules propres de la flotte du Sicoval



Le Sud-Est Toulousain décroche la labellisation « Territoire Engagé en Transition Écologique »

Le Sicoval place le respect de l'environnement et de ses habitants au cœur de ses politiques publiques, qu'il s'agisse de développement économique, d'urbanisation, de transport...

Impliquée depuis 2022 dans le programme d'accompagnement « Territoire Engagé en Transition Écologique » proposé par l'ADEME aux collectivités, la Communauté d'Agglomération a décroché fin 2023 le

score de 3 étoiles pour le label Air-Climat-Energie et de 2 étoiles pour le label Économie-Circulaire.

Défendant une politique environnementale ambitieuse et volontaire, la Communauté d'Agglomération œuvre chaque jour pour proposer aux habitants et aux entreprises de son territoire des solutions concrètes afin de répondre aux différents enjeux liés à la transition écologique.

Fonds Air Véhicule (FAV) : une aide pour renouveler certains véhicules professionnels

Toulouse Métropole déploie une Zone de Faibles Émissions (ZFE) sur le territoire de la ville centre (ainsi qu'une partie de Colomiers et Tournefeuille, soit 72 km²) en y excluant tous les véhicules polluants (professionnels et particuliers) d'ici 2024.

Dans ce contexte, depuis l'automne 2021, les fourgonnettes, fourgons et poids lourds vignette Crit'air 5 ou non classés ne peuvent plus entrer dans Toulouse « intra-muros ».

Le Sicoval en partenariat avec l'ADEME a mis en place un fonds d'aide à la conversion de véhicules polluants pour les entreprises de l'Agglo impactées par cette mesure. Il permet l'acquisition de véhicules propres (électriques, hybrides ou au gaz naturel) et l'accompagnement de la transition des acteurs économiques de son territoire.

Ce « Fonds Air Véhicule » (FAV) de 300 000 € sur 3 ans, réservé aux entreprises, leur permettra de se doter de véhicules propres pour continuer à travailler sur le territoire de la métropole toulousaine.



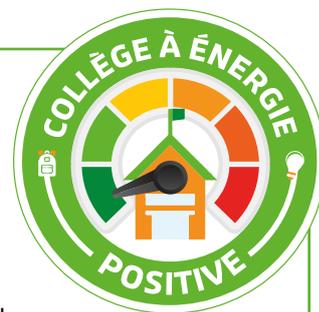
Collèges à Énergie Positive : deux établissements relèvent le défi !

Nos enfants et nos jeunes auront encore davantage à composer avec les conséquences du changement climatique : augmentation des températures, des gaz à effet de serre, épuisement des ressources naturelles, dégradation de la qualité de l'air...

Le Sicoval a lancé le défi « Collèges à énergie positive » en partenariat avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF), le Conseil Départemental de Haute-Garonne pour l'année scolaire 2023-2024.

Deux établissements du territoire ont décidé de relever le défi : le collège Jane Dieulafoy à Escalquens et le collège André Malraux à Ramonville.

Plusieurs étapes sont prévues : la réalisation du diagnostic énergétique de l'établissement puis le suivi mensuel des consommations qui permet d'évaluer les progrès réalisés mais aussi la participation des élèves à des animations thématiques ou encore à des visites de sites vertueux en matière d'économie d'énergie et enfin, la déclinaison d'un plan d'actions et de sensibilisation. Que le meilleur gagne !



Aménager durablement le territoire

Contexte et objectifs



Dès le transfert de la compétence « aménagement de l'espace » en 1995, le Sicoval s'est doté d'une charte qui reflète ses valeurs : un développement équilibré, un cadre de vie de qualité, la valorisation du patrimoine et la préservation de l'environnement. L'aménagement durable concerne une multitude de domaines interdépendants : habitat, environnement, développement économique, mobilités, préservation de la biodiversité... Il vise un juste équilibre entre l'accueil de populations et d'entreprises, la réalisation d'équipements et d'infrastructures et l'accompagnement vers les pratiques plus écoresponsables.



Un développement territorial équilibré

Bruno Movicato, Vice-Président en charge de l'aménagement et de la politique foncière

Quel est le rôle de la Maison des projets qui a ouvert en 2023 ?

Il s'agit d'un lieu d'information sur les 3 grands projets en cours de réalisation en lien avec le métro sur le territoire du Sicoval : la Connexion Ligne B, la Ligne C et le projet d'aménagement et d'urbanisation de la zone de Labège Enova. Nous avons implanté cet espace, porté conjointement avec Tisséo, Toulouse Métropole et la SPL Enova, au cœur de la zone commerciale de Labège pour présenter au public les grands enjeux et les modalités de ces projets. Ces projets structurants entrent dans la réflexion plus large que nous menons avec les communes autour du développement du territoire. Dans le cadre de l'élaboration du Programme local de l'habitat, l'année 2023 a ainsi été marquée par la concertation avec des élus, au travers de groupes de travail par bassins de vie, qui a abouti à un séminaire sur les enjeux de population. Organisé en deux temps, à Belberaud et à Lauzerville, il a permis d'analyser les besoins et les souhaits et communes et de les mettre en perspective avec les nouvelles réglementations.

Comment ce travail se traduit-il en 2024 ?

Nous construisons le Programme local de l'habitat, qui constituera notre feuille de route pour les 5 ans à venir. L'objectif est de continuer à accueillir des habitants et à se développer, dans le respect de la loi climat et résilience et du Zéro artificialisation nette (ZAN), c'est-à-dire en diminuant progressivement la consommation d'espace dédiée à l'urbanisation. Cela demande d'inventer de nouvelles formes d'urbanisme, et de préserver un équilibre entre le développement de pôles urbains plus denses autour des axes de mobilité et celui des petites communes. L'enjeu est de parvenir à un aménagement durable du territoire, en cohérence avec les valeurs du Sicoval. C'est ce que nous cherchons à faire dans nos zones d'activité, que nous voulons respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, sobres en consommation foncière et en consommation d'énergie. ”





Le paysage au cœur des politiques d'aménagement

Dominique Sangay, Vice-Présidente en charge de l'urbanisme stratégique et réglementaire

En quoi consiste la deuxième phase du plan paysage démarrée en 2023 ?

Avec le plan paysage, l'Agglo se dote d'une feuille de route concertée pour mieux prendre en compte les aspects paysagers dans ses politiques d'aménagement. Après une première phase de diagnostic et de définition des enjeux, nous avons formulé en 2023 des objectifs de qualité paysagère (OQP), en nous appuyant sur des ateliers avec les élus et des balades sur le terrain, avec les habitants. Nous avons pu mesurer, durant cette concertation, l'intérêt des participants pour le plan paysage, qui ont contribué à un dialogue de grande qualité. Les OQP présentés à la conférence des maires en octobre traduisent les aspirations et les souhaits des acteurs du territoire en matière d'évolution du paysage. Ces objectifs doivent nous permettre de répondre à l'attractivité résidentielle et économique du Sicoval par un aménagement du territoire qui préserve et valorise ses différents héritages paysagers, et notamment ceux issus de son passé agricole. Nous devons aussi réfléchir à des aménagements qui permettent

de s'adapter au mieux au changement climatique et aux évolutions de la réglementation, afin que le territoire reste dynamique et agréable pour ses habitants.

Comment le plan avance-t-il en 2024 ?

Nous travaillons cette année sur le plan d'action qui donnera une traduction concrète à ces objectifs de qualité paysagère. Il est trop tôt pour en donner le détail, mais parmi les pistes envisagées, on peut citer quelques exemples comme la plantation de haies qui mettront en valeur le paysage agricole, ou la végétalisation en ville pour créer des îlots de fraîcheur. Afin de respecter les nouvelles réglementations, et notamment le Zéro artificialisation nette (ZAN), il faudra également réfléchir à de nouvelles formes architecturales qui permettront de concilier densification et intégration des nouvelles constructions au paysage. Notre objectif est de finaliser le plan d'action cette année pour que sa mise en œuvre opérationnelle puisse démarrer en 2025. ”

ZAC du Rivel : premiers travaux visibles

À la suite du diagnostic archéologique réalisé en 2022, des fouilles ont été entreprises en 2023 mettant à jour des vestiges tels qu'un bâtiment thermal appartenant autrefois à une villa antique, des fossés ainsi que des bâtiments sur poteaux datant de l'époque du Néolithique. Le Sicoval a organisé une journée portes ouvertes avec des visites guidées accompagnées d'archéologues-médiateurs. 2023 a également été l'année de démarrage des travaux de viabilisation du site et des travaux de

voirie avec la déviation de la RD16 pour une suppression du passage à niveau prévue en 2025. L'aménagement complet de ce parc d'activités est prévu en trois phases sur une quinzaine d'années. Cette zone de 110 hectares, située sur les communes de Baziège et Montgiscard sera dédiée aux technologies vertes innovantes, aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire. Elle est appelée à devenir un démonstrateur de la ville de demain et la première Zac à énergie positive et bas carbone d'Occitanie.

Restitution du diagnostic agricole du territoire du Sicoval

Après 18 mois de travaux, le diagnostic agricole du territoire de l'Agglo a été présenté par la Chambre d'Agriculture 31, en charge de l'étude, à une assemblée composée d'élus du Sicoval, d'agriculteurs et d'acteurs du monde agricole.

Très attendu, ce diagnostic permettra de mieux intégrer les espaces agricoles (57 % de la superficie du territoire), les activités agricoles et leurs enjeux dans les politiques menées par la collectivité en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et de protection de l'environnement.

Les échanges ont permis aux agriculteurs d'exprimer deux sujets de préoccupation majeurs : la pression foncière croissante liée au développement urbain et la multiplication des actes d'incivisme et des dégradations à l'encontre des exploitants et de leurs espaces agricoles.

Habiter durablement

Contexte et objectifs



La croissance démographique du Sicoval est particulièrement dynamique : chaque année en moyenne, le territoire accueille plus de 1 000 nouveaux habitants. À ce phénomène s'ajoutent ceux de la décohabitation familiale, des difficultés sociales ou du vieillissement de la population. Pour permettre à tous les habitants de trouver un logement adapté à leurs besoins et à leurs parcours de vie dans un cadre de qualité, le Sicoval mène une politique Habitat organisée autour de deux injonctions qu'il convient d'équilibrer : produire des logements diversifiés et de qualité pour tous et dans le même temps, garantir la qualité de vie grâce à la préservation d'espaces naturels.

De nouvelles incitations à développer l'offre de logement social



Pablo Arce, membre associé du bureau, en charge de l'accueil des gens du voyage et de la politique locale de l'habitat

Comment le Sicoval soutient-il la production de logements sociaux ?

Le Sicoval porte une politique volontariste pour favoriser le développement d'une offre adaptée aux besoins du territoire. Le conseil communautaire a adopté en 2023 un règlement qui définit le périmètre d'intervention de l'Agglo dans le cadre de la délégation des aides à la pierre versées par l'État. Les bailleurs sociaux recevront une aide directe pour la construction des logements destinés aux ménages les plus modestes (financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, attribués aux locataires en situation de grande précarité) pouvant aller jusqu'à 3 500 € par logement. Ce document intègre aussi des mesures pour stimuler la construction de logements neufs contribuant à la transition environnementale et à la qualité de vie des habitants. En contrepartie d'un engagement à respecter des critères environnementaux (certifications NF Habitat, NF Habitat HQE, RE2020), de qualité d'usage et de localisation à proximité des transports en commun, les bailleurs sociaux pourront majorer les loyers dans la limite maximale de 15 %. Pour les locataires, cette augmentation pourra être compensée par les aides personnalisées au logement et les économies substantielles réalisées sur les consommations énergétiques.

Quelles sont les actions prévues en 2024 ?

Ces mesures d'aide à la production entrent en vigueur cette année. L'Agglo a aussi à cœur de faciliter l'accès au logement social pour les habitants du territoire. À cet effet, nous mettons à la disposition du public une édition mise à jour de notre guide pratique du logement social. Ce document que nous souhaitons le plus clair et le plus complet possible explique de manière très didactique les critères d'attribution en fonction des différentes situations personnelles et donne toutes les informations pratiques et des conseils pour orienter les demandeurs tout au long de leurs démarches. Il intègre également tous les contacts utiles avec leurs coordonnées. C'est un outil précieux pour accompagner les habitants à toutes les étapes de leur parcours jusqu'à l'attribution de leur logement.



Ensemble immobilier Saint Agne à Ramonville : une réhabilitation énergétique exemplaire et innovante

Le dispositif Ecobâtival, en partenariat avec Envirobat Occitanie, le groupe des Chalets et la commune de Ramonville proposait la visite du chantier de réhabilitation de l'ensemble immobilier Saint Agne. Portant sur 7 bâtiments et 142 logements, ce projet est lauréat de l'appel à projet Massiréno, destiné à soutenir financièrement les organismes de logement social qui s'engagent dans la mise en œuvre de solutions industrielles performantes et répliquables de rénovation énergétique du parc locatif social.

Subventionnée à hauteur de 150 000 euros par le Sicoval, cette réalisation est une belle illustration de la volonté de l'Agglo de s'appuyer sur l'innovation et de faciliter leur diffusion et les bonnes pratiques dans le cadre d'Ecobâtival. Lancé en 2019, Ecobâtival a été structuré après une phase de concertation avec un grand nombre d'acteurs du bâtiment.

En cette période où chacun doit adapter ses pratiques et ses métiers aux enjeux de la transition écologique et numérique, le Sicoval a choisi d'agir concrètement pour aider le secteur du bâtiment à relever les défis auxquels il est confronté : réduction de son empreinte carbone et énergétique, besoin d'améliorer l'attractivité des métiers,

défis de la rénovation des bâtiments anciens, prise en compte du confort d'été, diminution du foncier disponible et densification des constructions (ZAN) ...

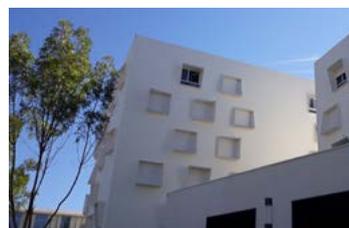
Ecobâtival a pour objectif l'implantation d'acteurs du secteur au sein d'un écosystème où des collaborations et des synergies entre ces entreprises pourront se développer localement. Objectif : travailler main dans la main avec l'ensemble des acteurs du bâtiment (artisans, entreprises, architectes, bureaux d'études, promoteurs, bailleurs ...)



Une enquête sur le logement des jeunes ruraux

Le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoire (LISST) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès a organisé une enquête de mai à août 2023, pour laquelle il recherchait de jeunes adultes (de 18 à 30 ans) afin de mieux connaître leurs liens au logement, les usages qu'ils en font et leurs projets dans ce domaine à plus ou moins longue échéance.

Figurant parmi les territoires étudiés, le Sicoval a soutenu la réalisation de cette enquête qui, à long terme, lui permettra de mieux connaître les attentes des 18-30 ans en matière de logement et d'adapter ses politiques publiques en faveur de l'habitat des jeunes adultes.



Des logements adaptés aux besoins de nos Aînés

Au regard du vieillissement de la population, le logement des personnes âgées est un enjeu majeur pour notre territoire.

Dans le cadre du renouvellement de son Programme Local de l'Habitat (PLH) prévu en 2025, le Sicoval ambitionne une prise en compte globale et effective de cette thématique. Objectif : adapter l'offre de logement aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge (60 ans et +) active ou en perte d'autonomie.

À ce jour, aucun recensement de logements adaptés n'avait été effectué sur le territoire. La qualification des logements restait également inconnue.

En 2023, une convention a été signée avec l'université Jean Jaurès de Toulouse, dont un étudiant en master « Villes, Habitat et Transition Écologique » (VIHATE) a travaillé sur le sujet durant 4 mois.

Outre un état des lieux de l'offre de logements adaptés, il s'agissait également d'identifier les réalités vécues par les populations âgées elles-mêmes.

Pour le Sicoval, l'objectif est double : améliorer la connaissance des besoins des logements en lien avec le vieillissement de la population et envisager des pistes de travail pour adapter cette offre en matière d'habitat mais aussi d'équipements et de services.

Le rapport final de cette enquête est attendu dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

Développer les mobilités alternatives

Contexte et objectifs



L'engagement constant de l'Agglo en matière de développement et de soutien aux mobilités décarbonées se traduit aujourd'hui dans sa politique de transition écologique et son Plan climat air énergie territorial (PCAET). L'enjeu : accompagner l'arrivée de deux ouvrages majeurs sur le territoire, la Connexion ligne B (CLB) et la 3^e ligne de métro. En parallèle, le Sicoval déploie donc sur son territoire une offre de mobilités actives et d'intermodalité.



Le Plan Vélo entre dans le concret

Christophe Lubac, Vice-Président en charge des transports, des déplacements et des mobilités actives

Comment la politique en faveur du vélo a-t-elle avancé en 2023 ?

Le Sicoval a adopté son Plan Vélo au mois de juillet 2023. Il s'agit d'une stratégie très ambitieuse engagée et construite avec les communes, qui se traduira par un investissement de 30 millions d'euros sur la période 2023-2032, permettant de passer de 116 km à 276 km d'aménagements cyclables sur le territoire. L'idée est de faire en sorte que la plupart des communes soient maillées et reliées aux infrastructures du Réseau express vélo (REV) porté par le département. Pour cela, nous créons de nouveaux itinéraires, nous réhabilitons et améliorons les pistes existantes et nous expérimentons des aménagements plus légers. Le Plan Vélo comporte aussi un certain nombre de services autour notamment de la Station V à Labège, de la mise en place d'une offre de vélos en libre-service, de la promotion de la pratique cycliste avec les acteurs locaux, ou encore d'aides à l'acquisition de vélos électriques pour les professionnels.

L'année 2023 a aussi vu la finalisation de plusieurs aménagements, dont une nouvelle piste à Lacroix-Falgarde qui constitue le premier maillon d'un réseau qui reliera le Sicoval et le Muretain.



Quelles sont les actions en cours en 2024 ?

Le programme de réalisations est assez chargé pour 2024. Le Sicoval est en discussion avec le Conseil départemental pour obtenir la maîtrise d'ouvrage déléguée de la ligne 2 du REV, le long de la RD813. Plusieurs itinéraires sont à l'étude ou en cours d'aménagement à Auzeville-Tolosane, Castanet-Tolosan, Escalquens, Labège, Montgiscard, Baziège, Péchabou et Ramonville. Nous élaborons aussi la stratégie de mise en œuvre du marché avec Tisséo sur l'offre de vélos en libre-service, en particulier concernant l'emplacement des stations et les modalités de financement. Le Plan Vélo du Sicoval représente un effort significatif de l'Agglo qui devrait permettre à terme de doubler la part modale du vélo sur l'ensemble du territoire.

2023 : début des travaux pour la 3^e ligne et la Connexion Ligne B (CLB)

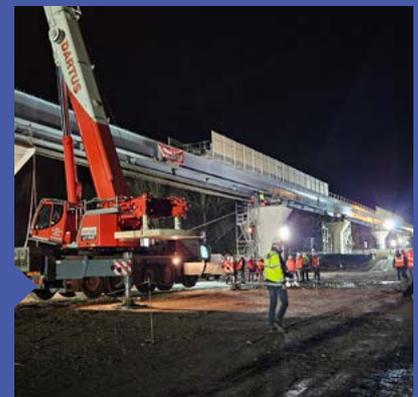
Pour la Ligne C, qui reliera Colomiers à Labège en 20 minutes, les travaux de génie civil ont commencé. Ils s'échelonnent jusqu'en 2027 et permettront de construire l'ossature et l'infrastructure globale de la nouvelle ligne, à savoir 22 km de tunnels, 17 stations souterraines et 4 stations aériennes. Notre territoire accueillera 3 stations sur la commune de Labège. En 2026, les aménagements des abords des stations devraient débuter. Enfin, une année d'essais permettra de tester le bon fonctionnement des équipements, avant une mise en service prévue fin 2028

Parallèlement, le chantier connexion Ligne B (CLB) destiné à prolonger la ligne B du métro sur plus de 2,5 kilomètres à l'horizon 2027 a été officiellement lancé en mars 2023 sur le site de l'Institut national polytechnique, à Labège.

Plusieurs chantiers importants de génie civil ont ponctué 2023 :

- l'installation des deux usines de préfabrication des voussoirs à proximité immédiate des deux chantiers. Ces blocs de béton sont étiquetés « bas carbone » en raison de leur composition et de leur proximité immédiate avec les futurs ouvrages ;
- la construction des différentes piles supports du viaduc, qui structurent désormais l'ensemble du corridor du métro ;
- le lancement du viaduc de la CLB au-dessus des voies routières et autoroutières avec la connexion inédite des communes de Ramonville et de Labège, étape marquante en raison d'une complexité technique unique en France (les poutres de lancement sont réutilisées après avoir servi à Montréal) ;
- la pose des premières travées de tablier sur le futur terminus de la CLB ;
- le remblaiement du canal du midi pour le passage du tunnelier par le biais d'injections souterraines.

Une coordination dédiée avec un co-financement de Tisséo Collectivités a été mise en place sur le territoire pour veiller à une bonne communication de proximité avec notamment la Maison des Projets (*lire l'interview page 12*) et pour piloter l'ensemble des projets structurants en cours en parallèle des travaux du métro, comme le Réseau Express Vélo (REV), le pôle d'échange multimodal de la Cadène et le projet de la ZAC Enova.



La FUB invitée au Sicoval

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) fédère plus de 450 associations, dont 175 vélo-écoles sur l'ensemble du territoire national.

Son Président Olivier Schneider, en déplacement dans le Sud-Ouest de la France, a été invité pour un temps de rencontre à Labège le 14 mars 2023 par Christophe Lubac, Vice-Président du Sicoval en charge des transports, des déplacements et des mobilités actives.

Rassemblant techniciennes et techniciens de la Direction Environnement, représentants de la Communauté des Modes Actifs et de la Station V de Labège, ce temps d'échanges autour du développement des mobilités actives a été très riche.

S'il a été question du projet de Plan Vélo 2023-2032 porté par le Sicoval, de nombreux autres sujets ont également été abordés : la location et la sensibilisation au vélo, le rôle des associations et l'importance de la concertation avec les

acteurs locaux, la création des infrastructures et le soutien de l'État...

À l'issue de cette rencontre, Olivier Schneider a salué l'ambition de la politique cyclable portée par le Sicoval.



Soutenir une économie de transition

Contexte et objectifs



Le Sicoval est engagé dans une démarche innovante pour accompagner et soutenir une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. L'agglomération veut démontrer par des actions concrètes que l'écologie est un moteur de l'économie permettant de développer l'emploi local (structuration de filières, développement de nouvelles formations). Le Sicoval agit au côté de tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour traduire concrètement la transition écologique sur des projets au service du quotidien des habitants et des salariés de son territoire.



Une stratégie pour l'économie sociale et solidaire

Catherine Gaven, Vice-Présidente en charge de la cohésion et de l'innovation sociales, et de la politique de la ville

Où en est la stratégie ESS du Sicoval ?

La stratégie territoriale de promotion et de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a été lancée officiellement le 15 novembre à Belberaud. Ce plan s'articule autour de 3 axes : piloter et animer un projet territorial de l'ESS, connaître et faire connaître l'ESS et mettre en lien les acteurs, et accompagner et soutenir les structures locales. Il a commencé à s'incarner dans des actions concrètes comme le « mois de l'ESS » dont la 2^e édition a proposé différents événements pour découvrir le vaste champ de l'ESS : café bricole sur le réemploi, rencontre-débat sur le Sol Violette, conférence pour les étudiants sur le financement citoyen et les emplois locaux. Certaines actions ont commencé à s'ancrer comme les « mardis de l'ESS », organisés désormais tous les 2 mois au Périscope. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective et le Sicoval a accueilli les 1^{res} rencontres du Club des collectivités pour l'ESS en Occitanie.

Comment cette stratégie se traduit-elle sur le terrain ?

L'action du Sicoval répond à la triple ambition de développer l'ESS pour répondre de façon innovante aux besoins et défis actuels et futurs ; montrer que l'ESS est un nouvel outil transversal au service de ses différentes politiques sectorielles ; co-construire un véritable projet de territoire, porté par tous les acteurs, et notamment les 36 communes. Dans cette optique, nous travaillons par exemple au resserrement des liens entre l'ESS et l'économie circulaire. Nous lancerons bientôt un appel à projets sur le thème de la santé mentale des jeunes. L'ESS a un rôle majeur à jouer dans le développement économique territorial tout en facilitant la mise en œuvre des cinq transitions mises en avant par le Sicoval. La question des moyens est aussi essentielle, et nous réfléchissons à la mise en place de partenariats, notamment au niveau européen, pour trouver des financements. Le Sicoval possède un écosystème ESS diversifié, à nous de le valoriser pour inspirer le reste de l'économie. ”

Extension du Parc du Canal : un temps de concertation

La mise en service dès 2028 de la connexion ligne B jusqu'à Labège qui permettra la jonction à la 3^e ligne de métro, imposait de revoir les modalités de réalisation de ce projet d'aménagement. Du 16 janvier au 1^{er} mars, une concertation préalable a permis aux riverains, associations, entreprises, salariés, usagers et toute personne concernée de s'informer sur le programme et les modalités de réalisation et de donner leurs avis et leurs attentes.

Il prévoit d'accueillir, sur une superficie de 27 ha, des activités tertiaires, artisanales ou en lien avec l'économie sociale et solidaire, de nouveaux services (loisirs, restauration, conciergerie...) aux entreprises et aux salariés. Le projet devrait sortir de terre en 2025.

La « destination Sud-Est toulousain » poursuit son chemin

Laurent Chérubin, Vice-Président en charge du développement et de l'animation économique, du tourisme, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture



Comment la stratégie tourisme du Sicoval a-t-elle évolué en 2023 ?

L'année 2023 a été marquée par la validation en Conseil de Communauté du deuxième Schéma de Développement Touristique du Sicoval pour la période 2023-2027. Son objectif : développer l'attractivité du territoire en se positionnant sur un tourisme durable, équilibré et de qualité autour de notre marque « destination Sud Est Toulousain ». Durant cette année de « mise en route », nous avons poursuivi certaines actions et entamé des réflexions autour de projets comme l'engagement dans une destination de tourisme durable ou encore le renforcement du réseau des professionnels du tourisme.

Nous avons également développé de nouveaux projets comme la création d'un groupe de travail « Histoire et Patrimoine », destiné à promouvoir le riche passé de notre territoire.

Comment ce schéma directeur va-t-il être déployé en 2024 ?

Nous souhaitons que la filière touristique s'inscrive pleinement dans la transition écologique du territoire. Un plan d'actions pluriannuel d'engagements et d'accompagnement de la filière en concertation avec la Direction de la Transition écologique et des mobilités s'articulera autour de trois grands axes :

- > L'accompagnement des professionnels dans leur transition écologique par le biais de formations dédiées et d'accompagnement à l'obtention de labels et de subventions pour financer leurs investissements. Nous mobiliserons pour cela les dispositifs régionaux et départementaux : le fonds tourisme durable et le plan de formation du Comité Départemental du Tourisme Haute-Garonne.
- > L'incitation de la filière tourisme à favoriser les circuits courts. Nous encouragerons le réseau des restaurateurs et des producteurs locaux à développer des partenariats dans le cadre de l'organisation d'événements.

> Enfin, nous souhaitons développer le concept de « slow tourisme », l'art de voyager en prenant son temps, en s'imprégnant de la nature et de la richesse du patrimoine. Notre territoire s'y prête particulièrement, notamment nos 320 km de chemins de randonnée et nos multiples possibilités de balades en pleine nature à pied, à vélo ou même à cheval, pour les intrépides, les initiés ou les débutants. En lien avec les communes, nous souhaitons valoriser leur patrimoine bâti et la richesse de leur biodiversité via l'application touristique E-scapades. ”



Le World Fira à Auzeville-Tolosane !

Le World FIRA, Forum International pour les Solutions Autonomes Agricoles, s'est déroulé à la Cité des Sciences Vertes, à Auzeville, pour une édition plus immersive. Au programme : expo, démos, conférences, networking et colloque scientifique... Un événement unique réunissant agriculteurs, start-ups, innovateurs, chercheurs et étudiants au sein du Campus de l'Agrobiopôle.

Partenaire majeur de cet événement mondial, la Région Occitanie était présente pour cette 7^e édition sur un espace partagé avec le Sicoval et le pôle Agri Sud-Ouest Innovation (ASOI), symbole d'un engagement commun pour une agriculture durable et innovante.



Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous

Contexte et objectifs



Entre villes et campagnes, marchés de plein vent et producteurs locaux, le Sicoval est le terreau idéal pour le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui aborde l'alimentation sous toutes ses formes : aménagement de l'espace, notamment agricole, accès à une alimentation de qualité et de proximité, environnement, santé, gastronomie... La présence d'un pôle majeur d'enseignement et de recherche dédié à l'agriculture et à l'alimentation sur l'Agrobiopole (Auzeville- Tolosane / Castanet-Tolosan) constitue également un atout pour sa mise en œuvre. L'agriculture représente 57 % de la superficie de l'agglomération avec 260 exploitations en grandes cultures, élevage et maraîchage. Près de 126 agriculteurs exploitants approvisionnent les habitants en viandes, fruits et légumes, produits laitiers, produits de la ruche, ou encore épices comme le safran.



Un projet alimentaire qui se concrétise sur le terrain

Pascal Chicot, Vice-Président en charge de la biodiversité, de la transition énergétique et du projet alimentaire de territoire

Comment le PAT a-t-il avancé en 2023 ?

Ce programme qui a pour but de promouvoir une alimentation de qualité et accessible à tous en rapprochant les producteurs et les consommateurs s'est matérialisé de multiples manières. Le Sicoval a finalisé plusieurs actions du plan France Relance, pour lequel nous avons obtenu 400 000 € de financements, comme la réalisation d'études sur la création d'une production maraîchère bio à Castanet destinée à alimenter les cantines. Une action phare du PAT a été le travail sur le projet d'agriculture durable à Auzeville-Tolosane. Sur la thématique essentielle de la sécurisation des terres agricoles, l'Agglo a accueilli les assises de Terres en villes, où nous avons noué des contacts pour envisager des projets comparables à Pechabou et sur d'autres communes du territoire. Nous avons aussi agi sur l'éducation alimentaire, avec l'organisation d'un repas bio en circuit court dans les cantines scolaires où les enfants ont pu rencontrer les agriculteurs qui avaient produit le contenu de leur assiette.

Quelles sont les perspectives pour 2024 ?

De nombreux projets sont en cours : nous discutons avec un groupement d'éleveurs pour créer un atelier de découpe de volaille qui permettra de distribuer localement les produits transformés. Nous finaliserons également l'installation d'une légumerie à Ramonville Saint-Agne

accessible aux acteurs du territoire pour transformer et mettre en bocaux les productions maraîchères. Le Sicoval est par ailleurs en train d'adhérer au groupement Occitalim porté par la Région pour donner accès à toutes les restaurations collectives du territoire à une plateforme d'achat en circuit court. À destination des personnes en situation de précarité alimentaire, nous développons un projet d'épicerie solidaire itinérante. C'est enfin une année où nous réaffirmons nos ambitions en postulant à la labellisation de niveau 2 pour notre PAT, avec l'objectif d'obtenir de nouveaux financements pour la transition alimentaire. ”



Un projet agricole **diversifié et innovant**

Jacques Ségeric, Vice-Président en charge de l'agriculture



Comment le projet d'agriculture durable d'Auzeville-Tolosane a-t-il avancé en 2023 ?

En partenariat avec la SAFER, le Sicoval a mis une option sur une exploitation agricole de 68 hectares située en lisière des secteurs habités d'Auzeville-Tolosane pour y pérenniser des activités agricoles bio ou raisonnées. Nous avons pour cela travaillé, avec les chambres d'agriculture régionale et départementale et la commune, à la recherche de potentiels acquéreurs ou exploitants dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Parmi les candidats pressentis, le lycée agricole d'Auzeville-Tolosane porte un projet d'exploitation agroécologique pilote sur une trentaine d'hectares, à vocation pédagogique et expérimentale. Nous avons également plusieurs projets diversifiés, comme celui de La Distillerie des Pyrénées, implantée sur la commune, qui cultivera sur 6 hectares des plantes aromatiques, un pépiniériste d'arbres fruitiers, des plantes légumineuses à la fois riches en protéines végétales et peu consommatrices d'eau, ou encore de la culture de

pastel bio. La commune créera des jardins familiaux sur 1,5 hectare et réfléchit à l'utilisation du bâtiment de l'exploitation, une belle grange lauragaise pour aménager un lieu convivial autour des produits maraîchers.

Où en est le projet cette année ?

Nous sommes en train de finaliser la répartition des différentes parcelles avec nos partenaires et l'année 2024 verra l'aboutissement des procédures d'attribution aux bénéficiaires. Le Sicoval étudie le rachat des terres qui n'auront pas trouvé preneur en raison de leur moindre valeur agricole, en utilisant notamment les taxes de compensation agricole de la ZAC du Rivel. Cela permettra de ménager des espaces non exploités pour la préservation de la biodiversité. La compétence agriculture est récente pour le Sicoval, cette opération illustre sur le terrain l'engagement de l'Agglo à préserver 57 % du territoire pour une agriculture diversifiée et respectueuse de l'environnement. ”

Une activité optimisée à la cuisine centrale

Christine Galvani, membre associée du bureau, en charge de la petite enfance et de la restauration scolaire



Quels sont les événements marquants en 2023 ?

Le temps fort de l'année est l'arrivée de deux nouvelles communes dans le service de restauration collective, Mascarville et Nailloux. Avec 600 repas supplémentaires chaque jour, la cuisine centrale de Péchabou a retrouvé le niveau d'activité qui était le sien avant son intégration au Sicoval. Le service atteint une production de 4 000 repas quotidiens, optimisée par rapport à ses capacités et nécessaire pour assurer son équilibre économique. La restauration collective a aussi maintenu ses efforts pour proposer aux enfants une alimentation saine et de qualité : nous avons notamment dépassé l'un des objectifs de la loi Egalim en intégrant 24 % de produits bio dans les repas (contre 20 % prescrits par la loi). Dans le même esprit, la cuisine centrale dispose d'un budget dédié pour acheter des produits locaux et s'est inscrite dans la semaine de l'alimentation durable avec un menu 100 % local et bio au mois d'octobre.

Par ailleurs, toute l'année, les enfants ont pu s'éveiller au goût à l'occasion de repas à thèmes, régionaux ou internationaux, mais aussi avec un repas plaisir.

Quelles sont les évolutions prévues cette année ?

Nous souhaitons en 2024 renouveler l'opération portes ouvertes que nous avons proposée l'année dernière aux élus et aux techniciens des communes, qui a bien fonctionné, et l'étendre aux parents d'élèves. Une cuisine de 4000 repas est une structure importante, il est utile de présenter notre équipement et notre savoir-faire aux adhérents et aux usagers, et d'expliquer son fonctionnement et les conditions dans lesquelles les repas sont préparés. Nous intensifions également nos actions pour réduire l'usage des plastiques. L'expérimentation de contenants biodégradables déjà menée dans 2 communes sera élargie, et nous remplaçons, dans les écoles qui ont un self-service, les barquettes jetables par des plats réutilisables en inox. ”

Un repas bon pour la santé et pour la planète !

À l'occasion de la 34^e édition de la semaine du goût, la restauration scolaire du Sicoval (26 communes adhérentes soit de 3 900 repas par jour), celles de Ramonville-Saint Agne (1 300 repas par jour) et de Labège (500 repas par jour) ont relevé le défi. Pour cette expérimentation avec l'association Dem et Terria et le Conseil départemental du Lot, les repas ont été préparés à partir de produits bio et locaux. Les produits ont été acheminés jusqu'aux cuisines par des moyens de transport à faible émission de gaz à effet de serre. Un menu végétarien et zéro gaspi !

Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation

Contexte et objectifs

Dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre et de la préservation des ressources, la réduction des déchets est une des priorités des lois relatives à la transition énergétique, au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire. Le Sicoval est pleinement engagé dans une politique ambitieuse afin de limiter la production de déchets et d'améliorer leur valorisation.



La collecte des **biodéchets** expérimentée

Xavier Normand, membre associé du bureau, en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets

En quoi consiste la collecte des biodéchets testée depuis 2023 ?

L'Agglo a anticipé depuis plusieurs années l'entrée en vigueur de la loi AGEC qui impose aux collectivités de mettre à la disposition des habitants une solution pour le tri à la source des biodéchets. Plus de la moitié des foyers résidant dans des maisons individuelles sont aujourd'hui équipés d'un composteur et nous déployons des composteurs de résidence et de quartier. Cette solution n'étant pas forcément adaptée pour les 15% des foyers vivant en milieu urbain dense ou en centre-bourg dense, nous avons lancé en 2023 l'expérimentation d'un dispositif de collecte séparée des biodéchets, cofinancée par le Fonds vert du ministère de la Transition écologique. Après une sensibilisation des foyers concernés dans 6 communes du Sicoval, ceux qui le souhaitent ont reçu un « bio-seau » pour trier leurs déchets alimentaires, qu'ils doivent déposer dans l'un des 15 points d'apport volontaire spécifiques, accessibles au moyen d'un badge. La collecte et le ramassage sont organisés par une société prestataire, Les Alchimistes.

Quelle suite sera donnée à cette expérimentation ?

Les premiers résultats sont très positifs : 872 foyers jouent le jeu, sur un total de 990 foyers sensibilisés. Entre décembre 2023 et fin janvier 2024, 3,4 tonnes de biodéchets ont été collectées, avec une qualité de tri excellente. L'expérimentation se poursuit tout au long de l'année 2024. Nous devons en analyser les résultats pour réfléchir à la généralisation du dispositif. Il faudra pour cela calibrer les besoins en fonction du gisement, qui est connu puisque les biodéchets représentent environ 30% de la poubelle d'ordures résiduelles, mais aussi du degré d'adhésion des habitants. Nous devons aussi définir le juste niveau de tarification du service, à la fois incitatif pour les habitants et soutenable financièrement pour la collectivité. C'est ce à quoi nous travaillons cette année pour améliorer encore le service public de collecte des déchets en incluant les biodéchets. ”

Extension des consignes de tri : un an déjà !

Dès le début de l'année 2023, les nouvelles consignes de tri des emballages ont été largement adoptées par l'ensemble des habitants du notre territoire. Ces consignes ont eu un effet significatif sur la production d'ordures ménagères. Leur volume a nettement baissé en 2023 : 132 kg par personne soit 12 kg de moins par rapport à 2022. Il reste une marge de progression, mais les résultats sont là ! Le volume des emballages est en légère hausse : 3 kilos de plus par personne en 2023 par rapport à 2022. Pour rappel, tous les emballages se trient mais tous ne vont pas dans le bac ou la colonne jaune. Les bouteilles, bocaux, pots et flacons en verre doivent être déposés dans un Récup'verre. Cette règle doit être respectée pour une bonne qualité du tri.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : poursuivre les objectifs fixés pour 2024

Ce document réglementaire fixe des objectifs de prévention des déchets à l'échéance 2024, notamment en matière de réduction des déchets produits sur son territoire et de gestion des déchets in situ en particulier les biodéchets. Issu des lois Grenelle 2 et Transition Energétique pour la Croissance Verte, le PLPDMA définit les mesures et actions visant à diminuer les impacts des déchets sur l'environnement. Le PLPDMA du Sicoval se décline en 4 axes et 14 actions à déployer entre 2019 et 2024. Il affiche des objectifs ambitieux :

- › Réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés, soit - 23 kg par habitant par rapport à 2016.
- › Réduire de 37 % les ordures ménagères résiduelles, soit - 24 kg par habitant par rapport à 2016.

- › Valoriser à 60 % les déchets non dangereux (matière organique et recyclage).
- › Viser l'objectif quantitatif de réduction associé au compostage de 18 kg/hab (60 % des 31 kg potentiel de réduction PLPDMA).

La mise en œuvre d'une dynamique d'économie circulaire est un levier important de la transition écologique qui participe également à la prévention et la réduction des déchets. Faire évoluer les missions et compétences du Sicoval, en s'adressant à tous types d'acteurs du territoire, en traitant l'ensemble des flux associés aux activités économiques et en raisonnant sur chaque étape du cycle de vie des biens, services ou politiques publiques permettra la réduction des prélèvements des ressources et des impacts environnementaux liés.

Numérique responsable : une semaine pour entraîner tout le territoire

Dominique Marty, membre associé du bureau, en charge de la transformation numérique



Pourquoi organiser une Semaine du numérique responsable ?

Impliqué de longue date sur une trajectoire vertueuse du numérique auprès de ses agents, des acteurs du territoire et des habitants, le Sicoval souhaite entraîner tout son territoire dans cette démarche. Telle était l'ambition de la première Semaine du numérique responsable, que nous avons organisée en 2023. Cet événement a réuni près de 400 personnes sur 39 animations portées par 31 partenaires publics et privés dans 17 communes. À travers des jeux, des ateliers, des conférences, de la récupération de matériel (293 kg collectés), un public très diversifié a pu identifier les ressorts cachés du numérique et ses impacts sociaux et environnementaux. Ce succès collectif a confirmé l'intérêt de porter une démarche à l'échelle du territoire et sur tous les sujets (inclusion, sobriété, égalité entre les femmes et les hommes, éthique...).

Comment l'événement évolue-t-il en 2024 ?

En 2024, nous proposons une saison 2, toujours adossée au Digital Cleanup Day, la journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique. Parmi la cinquantaine d'animations proposées pour tous les âges et tous les publics (agents de la collectivité, élus, associatifs, entreprises, citoyens...), citons une fresque du numérique, des escape game, des ateliers d'auto-réparation, un colloque national, ou encore une conférence « le numérique c'est politique ! » Nous insistons aussi sur un nouvel enjeu apparu avec la démocratisation de l'IA

généraliste (ChatGPT). Plusieurs ateliers visent à rendre ce sujet de société accessible (bataille de l'IA, kit médiateurs numériques, conférence d'un sociologue de l'INRIA...). Avec cet événement, le Sicoval confirme sa volonté d'aller vers un numérique choisi et non subi. C'est aussi l'objectif de la stratégie du numérique responsable portant les valeurs d'éthique, de souveraineté, d'inclusivité et de sobriété qui a été validée en Conseil de communauté en début d'année. ”



Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

© R. Baghi

Contexte et objectifs



La politique publique de l'eau s'inscrit ainsi pleinement dans le développement durable, en visant une gestion équilibrée des ressources en eau. Sur le long terme, elle doit permettre le développement des usages économiques de l'eau, assurer l'accès de tous à une eau de qualité, tout en garantissant la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.



Un investissement massif pour l'approvisionnement en eau

Pierre Lattard, Vice-Président en charge de l'eau potable et de l'assainissement

Quel est la stratégie de l'Agglo pour répondre aux besoins en eau potable ?

Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable du Sicoval prévoit un programme d'investissement de 17 millions d'euros pour créer 7 réservoirs sur la période 2019-2029. L'objectif est de sécuriser la desserte en eau potable dans le contexte de forte attractivité du territoire. C'est dans ce cadre que Réseau31 a réalisé en 2023 une première installation à Baziège. Il s'agit d'un réservoir d'une capacité de 1 200 m³ destiné à alimenter la commune et la future ZAC du Rivel. D'un montant total de 1,1 million d'euros, la construction de ce réservoir a été financée par le Sicoval et la SPL Enova avec des aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil départemental. Sa mise en service s'est accompagnée d'une campagne de recherche de fuites et de réparation sur le réseau de distribution. Durant l'année, Réseau 31 a poursuivi les travaux dans la perspective de la construction de deux autres réservoirs, celui de Rebique 2 et celui de Castanet-Tolosan 2 qui desserviront le secteur des Coteaux et le nord du territoire.

Quelles sont les actions menées en 2024 ?

Ces réalisations se poursuivent et nous procédons par anticipation aux acquisitions foncières nécessaires pour construire l'ensemble des réservoirs programmés. Par ailleurs, nous changeons tous les compteurs d'eau pour mettre en place la radiorelève et la télérelève pour les gros consommateurs qui le souhaitent (entreprises ou collectivité). Cela permettra de surveiller

plus précisément les consommations d'eau et ainsi d'intervenir plus rapidement en cas d'anomalie constatée. Nous poursuivons également le programme annuel de travaux sur le réseau pour combattre les fuites. Sur les 2 dernières années, cela a contribué à l'amélioration du taux de rendement, qui est passé de 75 % à 77 %.



Rénovation de la facture Eau et Assainissement : une mise en œuvre réussie

Pour une facture d'eau plus lisible et plus proche de la relève, un nouveau système de facturation a été déployé en 2023. Auparavant, le délai entre la relève de votre consommation et la réception de votre facture pouvait atteindre jusqu'à 12 mois. Aujourd'hui, il est réduit à 3 mois maximum. Ce principe du « relevé – facturé » mis en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2023 n'a pas impacté toutes les communes de la même manière. 23 sur 36 d'entre elles ont été concernées par une nécessaire régularisation. Grâce à une communication par courriers aux usagers, un simulateur en ligne sur le site Internet et un service téléphonique pour toute question des usagers sur cette rénovation de leur facture, ce déploiement s'est opéré sans difficultés.



Gestion des eaux pluviales : on vous guide pas à pas

Depuis 2020, la gestion des eaux pluviales en zones urbaines ou à urbaniser a été confiée au Sicoval. La prise en charge de ce service public répond à un double enjeu environnemental : la prévention des risques d'inondation liés au ruissellement pluvial et la préservation des milieux naturels. Objectif : garantir une gestion cohérente de ces eaux dans tous les projets urbains du territoire.

Qu'il s'agisse de la construction d'une maison dans le cadre ou non d'un lotissement ou encore de l'extension d'un bâtiment créant de nouvelles zones d'imperméabilisation : en 2023 l'Agglo a travaillé à la confection d'un guide pratique pour les particuliers sur la gestion des eaux pluviales disponible sur le site Internet de la collectivité. Il fait le point sur la réglementation, sur les techniques adaptées aux caractéristiques des sols du territoire et sur les procédures de déclaration à suivre et les contacts utiles.



Prévention des risques d'inondation : un outil au service des entrepreneurs

Savez-vous si votre entreprise est située en zone inondable ? Connaissez-vous l'impact économique d'une inondation sur votre entreprise ou encore la réglementation en vigueur sur votre commune ?

Sur le territoire de l'agglomération toulousaine, environ 12 000 entreprises et 30 000 emplois sont exposés aux inondations en cas de crue exceptionnelle de la Garonne et de ses affluents.

Ainsi, pour limiter les conséquences en cas d'inondation majeure, Toulouse Métropole, le Sicoval, Muretain Agglo, et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain ont mis en place un parcours « prévention des inondations » à destination des entreprises. Coanimé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) Toulouse Haute-Garonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) 31, ce parcours permet aux entreprises du territoire d'établir un diagnostic de vulnérabilité face au risque en quelques clics. Sur Risques-inondations.fr vous pouvez identifier si votre

entreprise se situe en zone inondable et commencer votre parcours d'autodiagnostic.

À l'issue de votre diagnostic, vous pouvez bénéficier d'une visite de consultation, prise en charge, réalisée par l'un de vos référents CMA 31 ou CCIT et en cas de besoin, un diagnostic complet de votre structure par un bureau d'étude spécialisé.



Respecter la place de la nature

Contexte et objectifs



Aujourd'hui, nous vivons une grande crise de la biodiversité, majoritairement liée aux activités humaines : détérioration des habitats naturels, introduction d'espèces invasives, pollutions, chasse et pêche intensives...

En outre, les changements climatiques pourraient causer une augmentation supplémentaire de 15 à 37 % des extinctions des espèces existantes au cours des 50 prochaines années. Le Sicoval s'engage à protéger et à favoriser au mieux la biodiversité sur son territoire. Dans la continuité de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » obtenue en 2019, il lance en juillet 2021 un Atlas de la Biodiversité interCommunale pour mieux connaître le patrimoine naturel des communes (Castanet-Tolosan et Odars dans un premier temps), en rassemblant citoyens, élus et scolaires autour de la nature.

Une nouvelle compétence sur les milieux aquatiques

Laurent Forest, Vice-Président en charge des espaces naturels

Quels travaux de renaturation ont été réalisés en 2023 ?

En 2023, nous avons finalisé le chantier de renaturation du ruisseau du Rivel, réalisé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Rivel. Cela concerne une zone de 10 hectares sur un linéaire de 1 km en bordure du ruisseau, qui ont été travaillés pour, à la fois, favoriser l'écoulement de l'eau afin de prévenir les risques d'inondation, et préserver une zone naturelle humide dans laquelle la biodiversité aquatique pourra s'épanouir. Le projet a notamment consisté à prélever les bois morts, à recréer un cheminement dans le lit naturel du ruisseau et à revégétaliser ses berges par la plantation fin 2022 et 2023, de 3 910 arbres et arbustes avec des espèces locales adaptées à nos conditions climatiques. Il participe à la volonté du Sicoval de réaliser des aménagements respectueux de la biodiversité et de l'environnement.

Comment la politique du Sicoval dans ce domaine évolue-t-elle en 2024 ?

Cette année voit l'officialisation de la prise par le Sicoval de la nouvelle compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Il s'agit de la mise en œuvre de la loi MAPTAM de 2014, qui transfère aux intercommunalités et la gestions des eaux sur leur territoire. L'Agglo dispose donc d'un nouveau budget spécifique, financé par un prélèvement sur la fiscalité locale, dédié à l'entretien des cours d'eau et des digues, à la prévention des inondations et à la préservation des milieux aquatiques. Cela renforcera les actions déjà menées dans le cadre d'opération d'envergure comme celle de la zone du Rivel, mais aussi les interventions d'entretien ponctuelles réalisées tout au long de l'année, par exemple pour consolider les berges ou entretenir les entrées de pont. Cette nouvelle compétence permet également d'étendre le réseau des cours d'eau pris en considération par le Sicoval à l'ensemble des cours d'eau à enjeu et à risque potentiel. ”

Le « Plan arbres » déployé sur la commune de Labège

Le Sicoval et Tisséo Ingénierie ont signé une convention qui porte sur la plantation de 600 arbres sur une période de 3 ans. Une première campagne de plantations a démarré fin février 2023 à proximité des stations de la Ligne C et du viaduc du futur quartier Enova. Chacune des stations fait l'objet d'une étude paysagère qualitative pour préserver le patrimoine arboré existant et augmenter la végétalisation. Les essences ont été choisies pour leur adaptabilité au sol, au climat et au milieu urbain. Les plantations sont réalisées par les agents du Sicoval eux-mêmes. La collectivité met en effet à la disposition de ce vaste projet de plantations le matériel et le personnel nécessaire.

À noter qu'en 2019, le Sicoval et les 36 communes avaient adopté la Charte de l'Arbre pour sensibiliser tous les acteurs à la protection et au développement de notre patrimoine arboré et au sein duquel ce Plan arbres trouve toute sa place.



Jardin pédagogique de Montgiscard : objectif « Zéro déchet dans mon jardin »

Décoset (DEchetteries, COLlectes SElectives, Traitements) est le syndicat mixte que le Sicoval missionne pour traiter et valoriser nos déchets ménagers. C'est à son initiative et en partenariat avec l'Agglo que la déchèterie de Montgiscard accueille désormais un jardin pédagogique. Le but : présenter des alternatives concrètes de gestion autonome des déchets verts et promouvoir les avantages d'un entretien plus raisonné et réfléchi de son jardin. Le jardin pédagogique de

Montgiscard accueille un atelier par mois. Ces moments d'information et de partage permettent de faire découvrir aux usagers les pistes de valorisation alternatives à celle de l'apport en déchèterie des déchets verts, ainsi que des techniques de jardinage au naturel. Une paire de bottes, une paire de gants, une tenue adaptée et le tour est joué ! Le matériel de jardinage est fourni.

L'Atlas de la Biodiversité inter Communale (ABiC) 2021-2023 clôturé

Lauréat de l'appel à projet 2021, le Sicoval avait bénéficié du soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 80 % du montant de l'opération.

Le Sicoval a donc pu lancer un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC). La démarche a débuté en 2021 et s'est portée sur 2 communes du territoire déjà labellisées TEN (Territoires Engagés pour la Nature) : Castanet-Tolosan et Odars. Elle leur a permis de connaître, de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel.

Elle comprenait plusieurs étapes :

- > la réalisation d'inventaires naturalistes de la faune et de la flore locale ;
- > l'organisation d'actions de sensibilisation à l'attention des acteurs locaux (élus, habitants, écoles, associations...) également associés à la définition de recommandations de gestion ;
- > la définition d'un programme d'action dont certaines ont été réalisées comme par exemple la plantation de haies ou d'arbres fruitiers, la mise en place d'hôtels à insectes et de nichoirs sans compter les multiples événements de sensibilisation et d'information.

Les ABiC offrent une véritable cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle d'un territoire. Ils constituent à ce titre un outil stratégique sur lequel les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire ou d'environnement peuvent s'appuyer.



Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale

Contexte et objectifs



Le « social » est l'un des 3 piliers fondateurs du développement durable. Il s'agit de garantir l'accès pour tous aux ressources de façon équitable afin de réduire les inégalités et de favoriser la cohésion sociale. Avec l'augmentation de la population mondiale, il est essentiel d'assurer une bonne qualité de vie pour tous. L'accès aux ressources, aux services universels (éducation, santé...) n'est aujourd'hui pas équitable et les inégalités sociales se creusent même sur le territoire du Sicoval. La Communauté d'agglomération met tout en oeuvre pour les réduire en améliorant l'accès à l'information sur les dispositifs, l'accès aux droits, au logement, à l'emploi, à la santé. Elle soutient au travers de ses services à la personne de nombreuses initiatives sociales dans lesquelles l'humain tient une place centrale et qui organisent, favorisent la cohésion sociale en plaçant le partage et la solidarité au cœur des échanges.

Le Contrat local de santé sur les rails

Lucia Vidal-Checa, Vice-Présidente en charge du soutien à l'autonomie, de l'accessibilité et du projet territorial de santé



Comment le Contrat local de santé (CLS) a-t-il pris forme en 2023 ?

Nous avons pris le temps d'asseoir les bases de ce projet collectif qui organise la politique de santé à l'échelle du Sicoval. L'année a vu la réalisation du diagnostic qualitatif des besoins du territoire, qui a mis à l'honneur la participation citoyenne. Plus de 500 personnes ont répondu à la consultation en ligne, nous avons rencontré 200 habitants lors d'ateliers organisés sur les marchés, et des entretiens plus spécifiques ont eu lieu avec des élus, des associations, des professionnels de santé, et des personnes en situation de handicap ou de précarité. Ce processus a permis d'affiner les grands axes du projet et les actions associées. Sans attendre la finalisation du CLS, plusieurs projets ont déjà commencé à se concrétiser. Par exemple, nous avons pris part à la semaine d'information sur la santé mentale, organisé des actions de sensibilisation lors des Randovalles avec nos partenaires. Nous avons aussi mené des expérimentations comme la réalisation d'une cartographie des acteurs de la e-santé ou l'actualisation de l'annuaire de soins des personnes âgées.

Quelles sont les actions menées en 2024 ?

La signature du contrat avec l'Agence régionale de santé en début d'année lance le déploiement du CLS à plus grande échelle. Parmi les actions concrètes mises en oeuvre en 2024, on peut citer le développement des mobil-

ités actives, pour inciter les habitants à pratiquer une activité physique, par exemple au travers de l'aménagement de chemins de randonnée ou d'interventions sur des événements sport et nature. Nous menons aussi une réflexion sur l'urbanisme, qui donnera lieu à une étude d'impact sur la santé de l'aménagement de la ZAC du Rivel. Le CLS touche à des sujets aussi divers que le développement durable, l'habitat, les transports ou encore l'eau, et il s'appuie donc sur une action transversale des différentes directions de l'Agglo et des partenariats renforcés avec les communes et toutes les parties prenantes. ”



Un temps fort de coopération internationale

Karine Rouira, membre associée du bureau animation jeunesse, jeunes adultes, solidarités internationales



Que reprenez-vous de la visite de la délégation de la commune de Labé en 2023 ?



Cette visite très attendue de nos partenaires guinéens a suscité une forte mobilisation des communes et du Sicoval. Le programme a nourri des échanges très riches sur des sujets sociétaux comme l'égalité femmes-hommes, mais aussi sur les différentes actions que l'Agglo mène dans le domaine de la coopération avec Labé. Nous finançons notamment des installations d'assainissement et d'accès à l'eau au

travers du dispositif de solidarité Oudin-Santini, et nos partenaires se sont montrés très intéressés par la station d'épuration Axe Sud. La visite du marché de Castanet-Tolosan a permis d'aborder le sujet de la collecte des taxes, sur lequel nous menons un programme d'appui institutionnel à la commune de Labé pour l'équiper en matériel informatique et former

ses agents au recouvrement. Lors de la visite de la Rafistolerie, c'est nous qui étions particulièrement curieux d'entendre le retour d'expérience de nos homologues africains, qui ont une longueur d'avance dans le réemploi des matières.

Quelles sont les perspectives de la coopération décentralisée en 2024 ?

Les projets en cours en Guinée et au Sénégal se poursuivent, avec notamment l'appui de l'ONG Le Partenariat. Le Sicoval a remporté deux appels à projets à l'issue desquels nous disposons de subventions de 500 000 € du ministère des Affaires étrangères et de de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour réaliser de nouveaux raccordements en eau potable. Nous travaillons avec nos interlocuteurs dans les deux pays pour identifier leurs besoins. Nous nous préparons également à recevoir deux jeunes Africains en service civique qui suivront une formation et seront affectés dans des services du Sicoval en fonction des souhaits exprimés par la commune dont ils proviennent. Ils interviendront aussi auprès des jeunes du territoire, dans les écoles et les espaces jeunes, pour parler de leur vie quotidienne dans leur pays, dans une vraie démarche d'échanges interculturels. ”



Un nouveau cycle pour la prévention de la délinquance

Olivier Capelle, membre associé du bureau Prévention et président du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Quelles actions de prévention ont été réalisées en 2023 ?

L'année 2023 a vu l'aboutissement du dispositif Rémo-jeunes, opération d'une durée de 20 mois qui visait à repérer des jeunes éloignés de l'emploi et des services publics pour les accompagner et les aider à se remobiliser. En partenariat avec les communes, nous avons aussi poursuivi la prévention en milieu festif pour sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcool et des produits stupéfiants et aux risques de maladies sexuellement transmissibles. Nous avons également engagé un partenariat avec les services de l'Education nationale et l'association Artemisia sur la prévention des violences sexuelles et sexistes auprès des collégiens. Nous souhaitons toucher toutes des classes de 5^e du territoire d'ici à 2025 en délivrant des messages de prévention ciblés pour les élèves, tenant compte du fait que beaucoup d'entre eux ont déjà été exposés à des contenus inadaptés ou violents sur Internet.

Comment le CISPD évolue-t-il ?

Le Sicoval a été la première intercommunalité en France à créer un CISPD en 2004. En 20 ans, nous avons noué et enrichi des partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels sur divers sujets comme la prévention, la sécurité routière ou encore l'accès aux droits. C'est aujourd'hui la fin d'un cycle, et nous travaillons à l'écriture d'une nouvelle charte pour les 4 prochaines années. Cela commence par un diagnostic, pour lequel nous avons interrogé les maires et organisé des réunions par secteur pour avoir une vision d'ensemble sur toutes les questions de prévention de la délinquance. Les résultats de cette enquête, en cours de finalisation, nous permettront de proposer un plan d'action. Parmi les problématiques citées, il y a celle des jeunes en déshérence, que nous devons accompagner suffisamment tôt pour les aider à grandir. Les questions de respect, de citoyenneté sont aussi au cœur de nos réflexions pour amener chacun, au-delà de la jeunesse à vouloir devenir acteur de son territoire. ”

Dans le quotidien des assistants maternels

À l'occasion de la « journée nationale des assistants maternels », le 18 novembre, les professionnels de la petite enfance du Sicoval ont été mis à l'honneur à la salle du Lac de Castanet. L'opportunité pour eux d'accueillir et d'échanger avec des parents et de futurs professionnels du secteur.

Pour faire découvrir l'ensemble de leurs activités à domicile ou à l'extérieur, la visite était imaginée sous forme de parcours avec, à chaque arrêt, une immersion dans un nouvel univers : celui de l'éveil sensoriel (avec la participation de l'association Zicomatic), de l'éveil artistique (en présence de la plasticienne Jacqueline Delpy), d'une bulle de douceur, avec l'atelier inspiration Snoezelen (ce terme néerlandais correspond en français à une exploration sensorielle dans un cadre de détente), de la littérature jeunesse avec l'intervention de la médiathèque départementale et enfin un espace dédié aux Relais Petites Enfance (RPE) pour s'informer sur les services proposés.



Emploi-formation et mobilité internationale : deux thèmes de plus pour la boussole des jeunes !

Finis les galères et les recherches sans fin pour trouver le bon interlocuteur en matière de logement, d'emploi ou de formation et de mobilité internationale ! Cette plateforme numérique permet aux jeunes âgés de 15 à 30 ans d'accéder à des services adaptés à leurs besoins près de chez eux. Sur ces trois thématiques de la boussole du Sicoval, il suffit de remplir un questionnaire de façon à affiner la recherche et trouver les interlocuteurs les mieux adaptés à la situation. En quelques clics, ils savent vers qui se tourner pour toute question, demande de renseignements ou recherche de

solutions. Facile d'utilisation, la boussole évite le jargon administratif pour plus de clarté. Enfin, elle permet aussi de fédérer tous les acteurs de la jeunesse du territoire qui parfois, œuvrent sur cette thématique sans se connaître.

Ce projet, porté par l'Info Jeunes Occitanie et l'Info jeunes du Sicoval, est à l'initiative des services de l'État rattachés au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Une ambition pour notre boussole : continuer de l'étoffer avec d'autres thématiques comme par exemple celle de la santé.



L'animation des réseaux au cœur des projets

Marie-Pierre Doste, vice-présidente politiques éducatives et enfance

Quelles actions ont été menées en 2023 ?

Une activité essentielle de l'année a été la réflexion sur la mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ce réseau d'appui éducatif qui se substituera au CLAS permettra de renforcer la réponse aux familles dont les enfants et jeunes adolescents entre le CM1 et la 5^e rencontrent des difficultés scolaires ou présentent des problèmes de comportement. L'idée est de se réunir avec l'ensemble des acteurs éducatifs, associatifs, institutionnels comme le CCAS et la Maison des Solidarités, le cas échéant un psychologue, afin d'identifier l'origine du dysfonctionnement et de chercher ensemble des solutions. Ce nouveau réseau sera lancé en 2024. Dans le but de renforcer la professionnalisation de l'accueil dans les centres de loisirs, nous avons également organisé pour la 2^e année une journée pédagogique à destination des animateurs. Ces réunions donnent l'occasion aux agents d'échanger et de se former sur une thématique particulière, qui concernait en 2023 les perturbateurs endocriniens.

Quelles sont les priorités pour cette année ?

Nous avons engagé la création d'un réseau d'acteurs de la parentalité sur le territoire, dont la 1^{re} réunion a lieu en mars autour notamment des communes, de la Caisse d'allocations familiales, du Conseil départemental et de nombreux professionnels et acteurs associatifs. Cette action menée dans la logique du Projet social de territoire a pour but de rendre lisible et visible ce réseau auprès des familles, faciliter leur parcours et les aider à trouver les ressources dans toutes les dimensions de leur vie parentale. Nous souhaitons aussi impliquer davantage les parents, pour qu'ils puissent faire des propositions en lien avec leur expérience, qui permettront d'identifier les nouveaux besoins. Beaucoup de demandes concernent par exemple les familles monoparentales, mais il faut aussi accompagner les jeunes couples qui rencontrent des difficultés, et nous portons une attention particulière aux aidants en charge de leurs parents. ”

Remojeunes : un succès pour la deuxième édition !

Le Sicoval s'est engagé dans le dispositif Remojeunes afin de répondre aux objectifs de sa stratégie prévention jeunesse. L'Agglo s'était engagée dans le repérage de 80 jeunes Neets (terme utilisé pour désigner tout jeune âgé de 16 à 25 ans qui n'est ni en études, ni en emploi, ni en formation).

Il s'agissait d'expérimenter une action « d'aller vers », à l'échelle intercommunale, en plus-value d'actions déjà menées par les communes et les acteurs locaux.

Lors de la première édition de Remojeunes, la rue était le

principal lieu de repérage tandis que sur cette deuxième édition, c'est le partenariat avec les structures sociales et caritatives qui a permis le repérage de nombreux jeunes. Sur les 82 jeunes repérés sur notre territoire, 46 ont intégré le dispositif. Les principales thématiques travaillées avec eux ont été : l'accès à l'emploi, la citoyenneté (démarches administratives), le projet professionnel et la formation. Viennent ensuite la santé, les loisirs, le sport et la culture, puis le logement.



Senior et alors : l'échange par le théâtre

Dans le cadre de son événement « senior et alors », le thème de la retraite a également été abordé sous la forme d'une question : est-elle un long fleuve (trop) tranquille ? Cinq rencontres étaient proposées au café associatif Le grenier à Castanet-Tolosan et menées par Arc-En-Ciel Théâtre. Les participant(e)s ont pu échanger sur les situations qu'ils vivent, fabriquer des scènes à partir de ce qui leur pose problème, confronter leurs points de vue et ainsi participer à une recherche collective pour mieux vivre cette retraite.

L'objectif : créer du lien par le partage et l'échange dans un cadre bienveillant et agréable. Ces rencontres, ne nécessitant aucun prérequis, étaient animées par des comédien(ne)s à l'aide de jeux et de technique issus du théâtre et de l'éducation populaire. Ces activités, subventionnées dans le cadre de la Conférence des financeurs, s'intègrent dans une stratégie de prévention de la perte d'autonomie à destination des 60 ans et plus, et/ou de leurs proches aidants sur le territoire de la Haute-Garonne.



Une collectivité exemplaire

Contexte et objectifs



Le Sicoval ambitionne d'entraîner tous les acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens...) en confortant l'exemplarité de ses actions sur son patrimoine, la formation des agents pour la prise en compte du climat et de la pollution atmosphérique dans ses missions (mutualisation, exemplarité, responsabilité, innovation).



La qualité de l'accueil

Xavier Espic, membre associé du bureau, en charge de la participation citoyenne et de la gouvernance

Pourquoi élaborer une charte de déontologie ?

Comme tous les élus de la République, les élus du Sicoval sont tenus, dans l'exercice de leurs responsabilités, de respecter un certain nombre de principes déontologiques énoncés dans la Charte de l' élu local, et bien sûr de respecter strictement la loi. Nous avons souhaité réaffirmer l'engagement collectif du Sicoval dans ce domaine, rappeler notre devoir d'exemplarité, et permettre à tous les élus communautaires de se l'approprier davantage en construisant un document qui explique et illustre ces principes. Cela nous semble important pour consolider la relation de transparence et de confiance avec les habitants de notre territoire. L'Agglo a donc constitué un groupe de travail composé d'élus et de techniciens, qui s'est réuni plusieurs fois au premier semestre 2023 pour élaborer la Charte de déontologie, en précisant le sens et la portée de chaque article à l'échelle du Sicoval, avec l'appui du service juridique et en s'inspirant de documents de ce type adoptés par d'autres collectivités.

Comment s'applique-t-elle en 2024 ?

La charte a été adoptée par le conseil de communauté en début d'année, et à partir de là s'applique automatiquement à tous les élus qui s'engagent à la respecter. Le texte se compose de 8 articles que nous avons voulu d'une grande simplicité et d'une grande clarté. Il concerne toutes les grandes thématiques qui contribuent à la qualité de la vie publique et au service de l'intérêt général : la prévention des conflits d'intérêts, l'indépendance et la probité des élus, la dignité et la loyauté, l'exemplarité, ou encore le respect de la laïcité. Un élément important est de ne pas laisser les élus seuls face à leurs questionnements. À ce titre, trois référents déontologiques de l'agence technique départementale peuvent les accompagner et les conseiller s'ils se trouvent confrontés à une situation nécessitant une aide extérieure. ”



De nouveaux services mutualisés

Didier Belair, membre associé du bureau,
en charge de la gestion de la relation à la population



En quoi consiste la mutualisation des archives mise en place en 2023 ?

Faute de compétences internes dédiées, la gestion des archives posait à la plupart des communes du Sicoval des difficultés d'organisation. Pour les aider à répondre à leurs besoins, l'Agglo a étudié la possibilité de recruter une archiviste professionnelle qui serait mise à leur disposition dans le cadre de contrats de prestation. Ce projet a été affiné durant l'année 2023, afin de dimensionner le besoin et d'évaluer les modalités de mise en place, et de procéder à l'embauche qui s'est concrétisée au début de l'année 2024. Une dizaine de communes ont signé un protocole d'accord avec le Sicoval pour demander l'intervention de cette archiviste mutualisée qui, à terme, devrait permettre aux 36 communes de conserver un niveau de traitement des archives optimal. Dans un premier temps, il s'agit de trier parmi la masse des documents pour conserver seulement ceux qui le nécessitent et de mettre en place un traitement professionnalisé, pour parvenir ensuite à une rationalisation de la conservation des archives entre les différentes collectivités.

Quels sont les évolutions prévues en 2024 ?

Nous menons cette année un projet de mutualisation comparable pour la gestion des services informatiques, qui se traduira par le recrutement d'un professionnel par le Sicoval. Le projet est actuellement en cours d'étude pour être présenté dans le courant de l'année au conseil communautaire. Au-delà de ce recrutement, l'objectif à terme est de parvenir à une harmonisation des moyens informatiques qui permettrait d'obtenir des prix plus avantageux pour l'achat et la maintenance du matériel, mais aussi de trouver des solutions plus performantes notamment en matière de protection des données. Nous pensons démarrer avec la dizaine de communes qui ont déjà fait part de leur intérêt, pour ensuite étendre ce système mutualisé sur l'ensemble du territoire. ”



Une compétence achat qui bénéficie aux communes

Bruno Caubet, Vice-Président en charge des finances, du budget, des achats publics et de l'évaluation des politiques publiques



Quel est l'intérêt de réaliser des achats groupés avec les communes ?

En fonction des marchés, le Sicoval propose aux communes de participer à des groupements de commande lorsque les objectifs d'achats sont convergents. C'est le cas notamment sur le marché de l'énergie, qui représente 10% des achats annuels du Sicoval, pour lequel nous avons lancé un groupement avec 29 communes en 2021. Cela permet de faire bénéficier les communes des compétences acquises au niveau de l'Agglo en matière de politique achat, en particulier pour anticiper les consommations et être en capacité de bloquer les prix au bon moment, mais aussi d'atteindre un volume de commande suffisant pour obtenir des tarifs plus avantageux. L'année 2023 a vu le lancement de la réflexion avec les communes sur le futur marché qui entrera en vigueur en 2025. De façon plus globale, nous avons cherché à orienter encore davantage notre politique achat vers nos 5 transitions, sociale, économique, numérique, démographique et écologique. Le Sicoval a ainsi signé la charte des achats responsables, qui intègre de nouvelles dimensions de développement durable dans la commande publique.

Comment cela se concrétise-t-il en 2024 ?

Nous finalisons cette année le nouveau marché de l'énergie pour la période 2025-2027. Dans le cadre du groupement d'achat, nous évaluons pour cela nos futurs besoins, en tenant compte des mesures de sobriété engagées par la collectivité, qui ont permis de réduire les consommations de 15 % au niveau de l'Agglo. Nous intensifions également nos efforts pour nous orienter vers l'achat responsable et durable, en construisant un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER). Nous n'aurions pas d'obligation à nous inscrire dans cette démarche obligatoire à partir d'un volume d'achats de 50 millions d'euros par an, mais nous souhaitons ainsi marquer nos ambitions en matière de développement durable et mesurer les progrès accomplis. ”



Évaluation positive pour le dispositif télétravail

Patrice Arseguet, Vice-Président en charge de l'administration générale et des ressources humaines

Quel est le bilan de l'étude sur le télétravail réalisée en 2023 ?

Dans le cadre des mesures mises en place en 2019, 350 agents du Sicoval ont opté pour le télétravail partiel. Afin d'évaluer ce dispositif et son impact sur l'organisation du travail, nous avons réalisé une étude en 2023. Celle-ci s'est déroulée en 2 phases entre janvier et juin, sous la forme de questionnaires et d'entretiens individuels et collectifs. Les résultats montrent la forte adhésion des managers comme des personnes qui télétravaillent. Celles-ci apprécient notamment la réduction des déplacements domicile-travail, une meilleure concentration au travail et le fait de concilier vie personnelle et professionnelle. Il apparaît néanmoins nécessaire de renforcer les temps d'échange en présentiel entre collègues. Sur cette base, nous travaillons cette année à une révision de la charte du télétravail afin d'en préciser les règles, et nous préparons des évolutions pour accompagner davantage les managers, éviter les reports de charge de travail sur les fonctions d'accueil, adapter les outils de commu-

nication. Une réflexion est aussi en cours sur les espaces de travail pour favoriser les liens formels et informels en présentiel.

La prévention des addictions a aussi fait l'objet d'une nouvelle campagne...

Nous avons en 2023 actualisé le plan de communication et les messages de prévention. Une campagne d'affichage de 3 mois ciblée sur la prise de médicaments et de psychotropes et sur la consommation de cannabis et d'alcool a sensibilisé les agents sur un format ludique avec des héros bien connus de bande dessinée. Nous avons aussi organisé des réunions d'information avec les managers pour leur présenter des outils de prévention et les aider à gérer des situations du quotidien au travers de jeux de rôles sur des cas pratiques. Cette action se poursuit cette année avec la participation au mois sans tabac et la signature d'une charte d'engagement au dispositif ESPER des entreprises du service public. ”

DuoDay : une expérience unique d'inclusion

Le DuoDay est une journée qui vise à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail et à lutter contre les préjugés. Lors de l'édition 2023, le Sicoval a ouvert ses portes à cette expérience unique d'inclusion.

Le principe est simple : inviter une personne en situation de handicap à partager la journée d'un professionnel volontaire au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association. C'est dans ce contexte que Caroline et Solène ont eu l'occasion de découvrir l'activité d'un service du Sicoval

Emmanuelle, cheffe de service en inclusion numérique et Fabienne, assistante de direction en cohésion sociale, leur ont fait découvrir leur quotidien professionnel.

Caroline, qui a un projet professionnel axé sur la prévention sur les réseaux sociaux, a pu bénéficier de l'expertise d'Emmanuelle. De son côté, Solène, passionnée par le métier d'assistante de direction, a découvert les aspects variés de cette profession.

Cette journée fut une occasion de briser les barrières professionnelles et changer de regard sur le handicap. L'inclusion, l'échange de compétences et la sensibilisation à la diversité demeurent au cœur des valeurs de notre intercommunalité. Le Sicoval entend bien renouveler l'expérience !



Cap Com pour la DCOM !

Du 5 au 7 décembre, Toulouse accueillait le 35^e Forum annuel de la communication publique et territoriale, Cap Com. Une occasion rêvée pour l'ensemble de la direction de la communication du Sicoval d'aller à la rencontre des autres communicants publics, de prendre le pouls de la communication territoriale en 2023, mais surtout de valoriser le territoire de l'Agglo et son action.

Revenir à la relation humaine, à la « com'vivencia » : voici l'idée forte qui a traversé les 3 jours du Forum Cap Com toulousain.



L'événement a accueilli plus de 1 000 communicants publics venus de toute la France et même de Belgique.

Une grande partie de la direction a pu participer à cette édition en proximité : ateliers, conférences, ou carrousel d'initiatives leur ont permis d'ouvrir les chakras de leurs métiers respectifs, mais pas seulement. Cette édition en local a été également l'occasion de mettre en lumière le Sicoval à travers un des projets phares de la collectivité : le Programme alimentaire de territoire (PAT).



Les agents du soutien à l'autonomie sensibilisés à la maltraitance

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne et le Sicoval se sont engagés à renforcer l'accompagnement à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap afin de répondre au souhait des français de pouvoir vieillir chez eux. Depuis plusieurs années, le Sicoval est également très attentif à la qualité de vie au travail de ses agents.

Dans ce cadre, quatre projets ont été retenus et ont fait l'objet d'un financement dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) entre le Sicoval et le Département. Certains d'entre eux ont été menés en 2023

pour renforcer les compétences des agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et améliorer leurs conditions de travail.

Parmi eux, un projet inédit « savoir repérer et agir face à des signes de maltraitance de la personne âgée », sous la forme d'un atelier théâtre proposé par la Compagnie Forum Arc en Ciel. Au programme : trois séances pour dix agents volontaires reprenant des situations vécues et proposant des réponses adaptées pour prévenir les actes ou suspicions de maltraitance et savoir agir lorsque l'on y est confronté.

Franc succès pour la collecte et le recyclage de smartphones

Les agents du Sicoval ont eu accès à un carton de collecte pour les équipements de téléphonie mobile : appareils, chargeurs, écouteurs... Proposée, en partenariat avec l'opérateur de téléphonie Orange, l'opération a très bien fonctionné !

Les cartons pleins, ont été renvoyés par la Poste, vers les Ateliers du bocage, un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, basé près de Niort, qui reconditionne les mobiles usagés pour leur donner une nouvelle vie.

Une partie des téléphones est revendue au profit d'Emmaüs International. Les appareils non fonctionnels partent vers des filières de recyclage en France, dont les profits sont également versés à Emmaüs International. Petit plus : cette association caritative crée des circuits de collecte en Afrique, pour renvoyer des déchets électroniques « sauvages » vers les filières de recyclage françaises, par bateau.

Remerciements à nos partenaires et financeurs :



Communauté d'agglomération
110, rue Marco Polo - 31670 Labège
Tél. 05 62 24 02 02
info@sicoval.fr

Suivez-nous

La vie du territoire Les décisions politiques
 Notre territoire en images Les services de l'Agglo en vidéo sur YouTube

